



**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N°2021-64**

**\*\*\***

**Objet :**

**Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2020 du service de la Régie d'Electricité.**

Délibération affichée le :

L'an deux mille vingt et un et le vingt-neuf juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Chai de la Gare, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

**Etaient présents :** MM. SOTO Jean François – SERVEL Olivier - SOREL Joëlle - COLOMBIER François - DURAND Véronique - BLANES Michel - NADAL Olivier - SANCHEZ Marie-Hélène – CHRISTOL Marcel - DEBEAUCHE Christine - DEHAIL Francine - GARCIA Richard - JOURNET Sabine - LASSALVY Philippe - RAYNARD Dominique arrivé à 18h35 - PAULEAT Thierry départ à 18h45 - AUSILIA David - BRUN-BOUGARD Stéphanie arrivée à 19h30 - RODRIGUEZ Magalie - NAVAS Ludovic - DEPOIX Nicolas - SABOURAUD Clément - COMBY Typhaine - HORVILLE Steve

**Pouvoirs :** MM. LABEUR Martine à BLANES Michel - FIAULT Marie-Noëlle à SOREL Joëlle - FALZON Serge à Philippe LASSALVY - PAULEAT Thierry à COLOMBIER François - FARRET Annie à SANCHEZ Marie-Hélène - BRUN-BOUGARD Stéphanie à COMBY Typhaine - HASSAINE Sophie à CHRISTOL Marcel

Convocation du 21 juin 2021

MM. Marie-Hélène SANCHEZ est élue secrétaire à l'unanimité (28 voix)

Le Compte Administratif reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif, du Budget Supplémentaire et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances du service de la Régie d'Electricité 2020,

les opérations de l'exercice 2020 font ressortir les résultats suivants :

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Prévues pour 2020</b>	<b>Réalisées en 2020</b>
Dépenses d'investissement	1 162 962,33	449 200,70
Recettes d'investissement	1 162 962,33	801 787,88
Résultat d'investissement de l'exercice		352 587,18
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1 : + 89 174,45 €)		441 761,63
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Prévues pour 2020</b>	<b>Réalisées en 2020</b>
Dépenses de fonctionnement	6 060 742,25	4 100 929,11
Recettes de fonctionnement	6 060 742,25	4 845 531,79
Résultat de fonctionnement de l'exercice		744 602,68
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1 : 2 039 789,92 €)		2 784 392,60

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par

- **28 voix POUR (unanimité) l'investissement**
- **28 voix POUR (unanimité) le fonctionnement**

Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, plus procuration déjà présentée au C.A. 2020,

- **APPROUVE** le Compte de Gestion 2020 de Monsieur le Trésorier conformément au document joint en annexe.
- **ADOpte** le Compte Administratif 2020 du service de la Régie d'Electricité.
- **DECLARE** toutes les opérations de l'exercice 2020 définitivement closes.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Le Maire,  
Jean-François SOTO

Accusé de réception en préfecture  
034-213401144-20210629-DEL2021-064-DE  
Date de télétransmission : 02/07/2021  
Date de réception préfecture : 02/07/2021

